



Lycée d'Alembert

**DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE  
RENTREE 2026-2027**

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de l'étudiant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe.

Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM (élève/étudiant) :

Prénom :

Date et Lieu de naissance :

Établissement où l'élève est inscrit en 2026-2027

Nom et adresse de l'établissement

**Lycée D'Alembert  
20/22 sente des Dorées  
75019 PARIS**

Établissement où l'élève était inscrit en 2025-2026

Nom et adresse de l'établissement

Classe :

Classe :

Je soussigné(e), responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de l'étudiant cité ci-dessus au service médical de son nouvel établissement scolaire où il est inscrit en 2025/2026

**Date :**

**Signature**

Date de la réponse.....

Dossier complet    Dossier incomplet    Dossier absent    Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement